



Arrêt des néonicotinoïdes, inflation... Les défis du sucrier Cristal Union

Entre l'interdiction surprise des néonicotinoïdes, utilisés pour protéger les betteraves à sucre des attaques de pucerons, et l'inflation forte des prix du gaz, dont l'entreprise est particulièrement dépendant pour sa production, Cristal Union, le deuxième groupe sucrier français, aborde une nouvelle saison pleine de défis.

C'est une annonce qui a fait trembler toute une filière. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a tranché fin janvier contre les dérogations à l'interdiction des néonicotinoïdes : les planteurs de betterave à sucre qui pensaient pouvoir utiliser une nouvelle fois ce traitement de semence étaient en panique à quelques semaines de la date de plantation. En 2020, alors qu'ils n'avaient pas pu traiter leurs semences, les rendements avaient chuté de 28% face à une épidémie exceptionnelle de pucerons.

L'annonce du gouvernement d'indemniser les pertes de rendement des exploitations liées à ces épidémies pour la saison à venir, sans plafond, a soulagé la filière. Les planteurs agitaient la menace d'une chute drastique des surfaces cultivées (400 000 hectares la saison passée). Les sucriers, dont les sites de production en France sont au milieu des champs, craignaient de devoir tourner au ralenti : impossible de se passer de ces betteraves blanches produites localement.

Outre les annonces gouvernementales, le deuxième groupe sucrier national Cristal Union a réagi rapidement, rehaussant le prix payé aux planteurs de 13% suite à la décision de la CJUE, une annonce aussi motivée par les prix élevés en grandes cultures. «La communication que nous avons faite sur le prix a été très bien reçue, explique Xavier Astolfi, le directeur général du sucrier. En temps normal, les prix ne sont fixés qu'à la signature des contrats en septembre, et les premiers éléments de tendance ne sont donnés qu'à l'été.» Le décrochage des surfaces pourrait être contenu : la matière première devrait être là.

Mais difficile d'imaginer la production française reprendre son envol comme en 2017, date de la suppression des quotas de sucre au niveau européen, qui avait conduit à une inflation des surfaces dédiées à la betterave en sucre en France jusqu'à 450 000 hectares. Pour trouver des volumes supplémentaires il faut se tourner vers l'international. Le Brésil, premier producteur mondial de sucre (obtenu à partir de canne et non de betterave) fournit 38% des importations européennes. Ces volumes sont encore soumis à d'importantes taxes douanières – la ratification du Mercosur doit conduire à réduire la portion soumise à droits de douane.

En attendant, les pays pauvres comme la Mauritanie ou Belize attirent les importateurs, leurs productions étant exemptées de droits de douane. «Le sucre arrive sous forme de sucre roux, explique Xavier Astolfi. Il est transformé dans des raffineries portuaires en Europe. Nous avons investi dans ces raffineries, comme en Italie du Sud. Cela nous permet de maîtriser le marché des importations.» Le groupe explique aussi n'avoir «pas de projet d'implantation» dans un pays producteur comme le Brésil, mais souhaite «continuer à développer ses approvisionnements pour pallier d'éventuels manques de production en France»

L'année qui vient de s'écouler a donné des marges de manoeuvre à l'entreprise. Si les négociations avec la grande distribution ont été houleuses (et continuent de l'être) le gros de l'activité des entreprises sucrières en France ne se fait pas dans les rayons des supermarchés : la consommation de sucre de bouche ne pèse que 11% du chiffre d'affaires de la profession d'après les chiffres du syndicat Cultures sucre. La clientèle est avant tout industrielle, qu'il s'agisse de transformateurs qui utilisent du sucre dans



leurs recettes ou qui valorisent les co-produits comme la mélasse pour les levures. «Nous avons eu une stratégie de gestion de la marge au jour le jour, détaille Xavier Astolfi. Nous nous sommes couverts avec globalement un prix du sucre qui a suivi celui du gaz dont nous sommes très dépendants dans notre processus de transformation.» Le prix du sucre a aussi grimpé d'environ 400 euros la tonne fin 2021 à plus de 600 euros fin 2022.

«Le marché européen est déficitaire en sucre, nous avons pu répercuter la hausse de nos coûts de production aux industriels», poursuit-il. Des deniers qui permettront aussi d'aborder les défis de transformation de cette industrie très consommatrice en gaz. «Ce prix élevé nous permet d'avoir des moyens pour la décarbonation, nos objectifs sont ambitieux aujourd'hui.» On ne demande qu'à le croire.

